

Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1960-1961

Autor(en): **Blondel, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **9 (1961)**

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727571>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1960-1961

par Louis BLONDEL

EPOQUE GALLO-ROMAINE

Rue Etienne-Dumont 5-7. Fouilles romaines et aqueduc antique.

Monsieur le professeur Marc R. Sauter et M^{lle} Christiane Dunant ont donné un aperçu des trouvailles qui ont été faites à l'occasion de fouilles systématiques exécutées à la rue Etienne-Dumont.¹ Les maisons démolies ne possédaient pas de caves et il paraissait probable qu'on pourrait retrouver des constructions antiques sur cet emplacement. Contrairement à ces prévisions on a découvert un profond ravin qui avait été remblayé aux I^{er} et II^e siècles après J.-C avec une multitude de débris provenant d'édifices et de nombreuses poteries fines décorées, d'amphores, et autres objets, maintenant déposés au Musée. Tous ces débris sont étudiés par M. Sauter et M^{lle} Dunant.

En établissant les fondations du mitoyen du n° 3, on a crevé à la base du ravin la voûte d'un aqueduc de grande dimension, soit à plus de 5 m de profondeur. On avait déjà percé ce canal quelques mètres plus au sud en enfonçant des pilotis en béton, mais sans pouvoir déterminer la nature de cet obstacle. Il se continue intact sous la maison n° 3, mais est malheureusement remblayé jusqu'à la naissance de la voûte par des déblais romains et plus récents. L'aqueduc ayant été rompu plus haut, des matériaux entraînés par les eaux l'ont presque entièrement colmaté.

Les dimensions de cet aqueduc sont de 1 m 52 sous voûte, de 65 cm de large, un peu plus large à la naissance de la voûte (70 cm). Les pieds-droits ont une épaisseur moyenne de 40 cm avec des assises assez régulières de 11 à 12 cm de hauteur. La voûte est constituée par des claveaux de 40 à 45 cm de longueur, de largeur irrégulière, avec des pierres de provenances diverses (amphibolites, grès durs...) avec traces

¹ Revue: *Musées de Genève*, n° 15, mai 1961, pp. 9-11.

de coffrage. Les joints des assises sont soulignés par des traits au fer lisse, imprimés dans le mortier. Les parois avaient été revêtues par une couche de ciment rose, dit hydraulique, avec poussière de tuileau. Ce revêtement avait presque complètement disparu, arraché par les matériaux qui avaient pénétré dans le canal. En mouillant toute cette surface, elle devenait d'un rose accentué. Nous avons ici la preuve que ce souterrain n'était pas un cloaque, mais bien un aqueduc. Son sol est constitué par des carreaux en brique de 40 sur 30 cm, de 4 cm d'épaisseur, reposant sur un bain de mortier et de béton posé sur un empierrement. Ces carreaux étaient aussi recouverts par le ciment rose, qu'on retrouvait dans les joints (fig. 1 et photo 1).

La cote d'altitude du radier au mitoyen du n° 3 est à 389 m 48, le dessus de la voûte à 391 m 40. La pente du canal est assez forte (3 m 03%) avec une orientation, par rapport au nord magnétique, de 140 à 141 degrés. On remarquera que cet aqueduc est d'une construction assez différente de celle de l'aqueduc de Chêne, qui est moins important comme vide (86 sur 45 cm), ici avec des claveaux moins soignés, des pierres ordinaires au lieu de tuf.² On connaît plusieurs exemples de sol constitué par des carreaux ou des tuiles, entre autres le grand aqueduc de Nyon, très semblable comme facture.³ Il est bien probable qu'il faut situer sa construction encore au I^{er} siècle après J.-C.

Le ravin profond et la découverte de cet aqueduc soulèvent un problème difficile à résoudre. En ce qui concerne ce ravin, remblayé déjà à l'époque romaine, on constate que ses pentes latérales étaient très abruptes soit du côté de Saint-Antoine, soit du côté de la rue Etienne-Dumont. Le tracé de cette rue conduisant au *forum* est certainement antique; il devait suivre une crête entre ce ravin et la forte pente du côté de Saint-Léger. Au mitoyen du n° 9, sous la chaussée, j'ai retrouvé le sablon jaune pur, sans cailloux, à 2 m 40 de profondeur. De ce point, en suivant l'alignement de la rue, après 3 m, la pente devient très forte en direction du Bourg-de-Four. A l'origine, au mitoyen du n° 9, il y aurait eu une différence de niveau de 3 à 4 m avec le fond du ravin. En suivant les courbes de niveau on se rend compte que cette dépression suivait ensuite la rue de Chausse-Coq, puis la rue Saint-Léger, où les remblais reconnus en face de la rue Piachaud atteignent plus de 4 m; en ce point il y avait un puits (fig. 2 P).⁴

On ne sait pas où se trouvait la naissance de ce ravin, car les fortifications successives et les travaux du XIX^e siècle ont complètement modifié la topographie primitive; cependant, je pense que cette dépression ne s'étendait pas au-delà de la hauteur du Pin.

² *Genava*, VI, 1928, pp. 49-50.

³ *Indic. Ant. Suisses*, t. III, 1876-1879, pp. 720-722, et comm. de M. Pélichet, archéologue cantonal, découverte de 1942.

⁴ *Genava*, XII, 1934, p. 39.

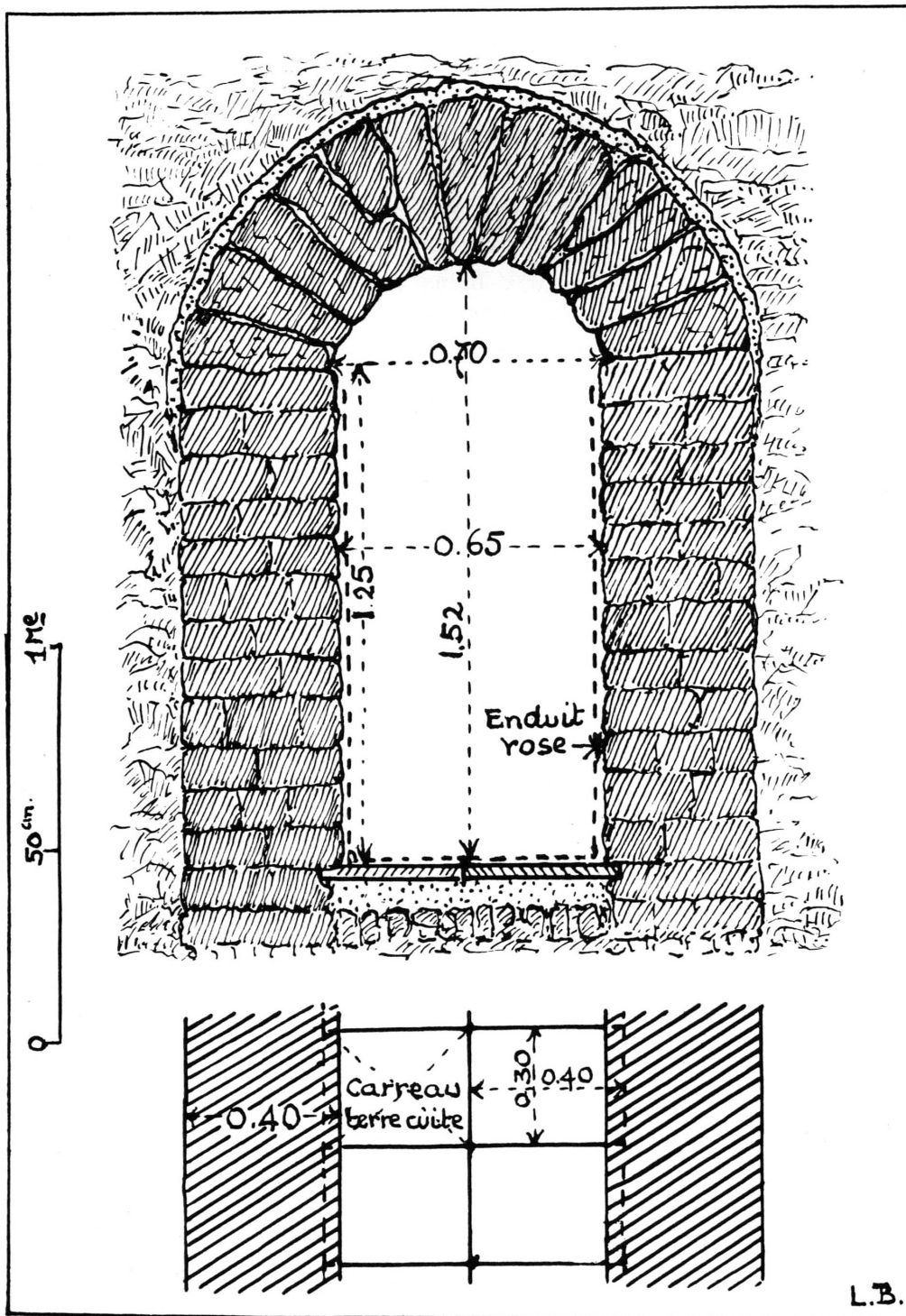


Fig. 1. — Plan et coupe de l'aqueduc, découvert rue Etienne-Dumont

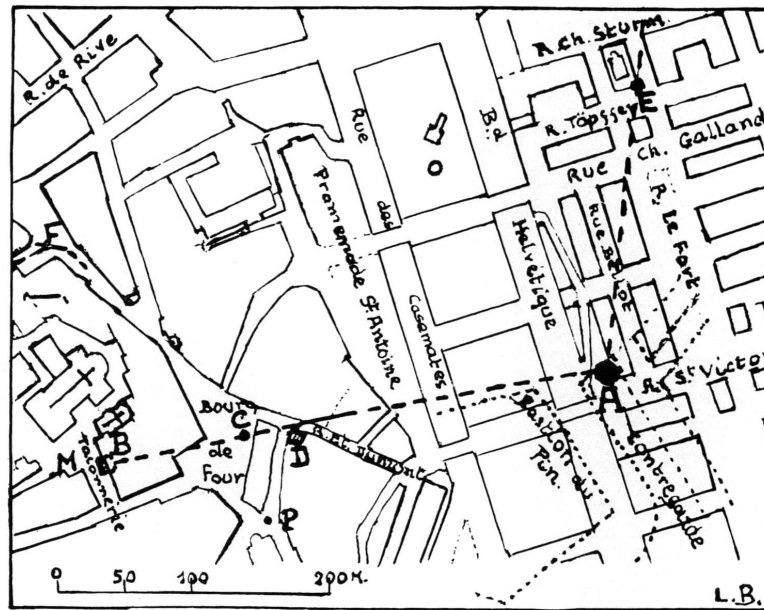
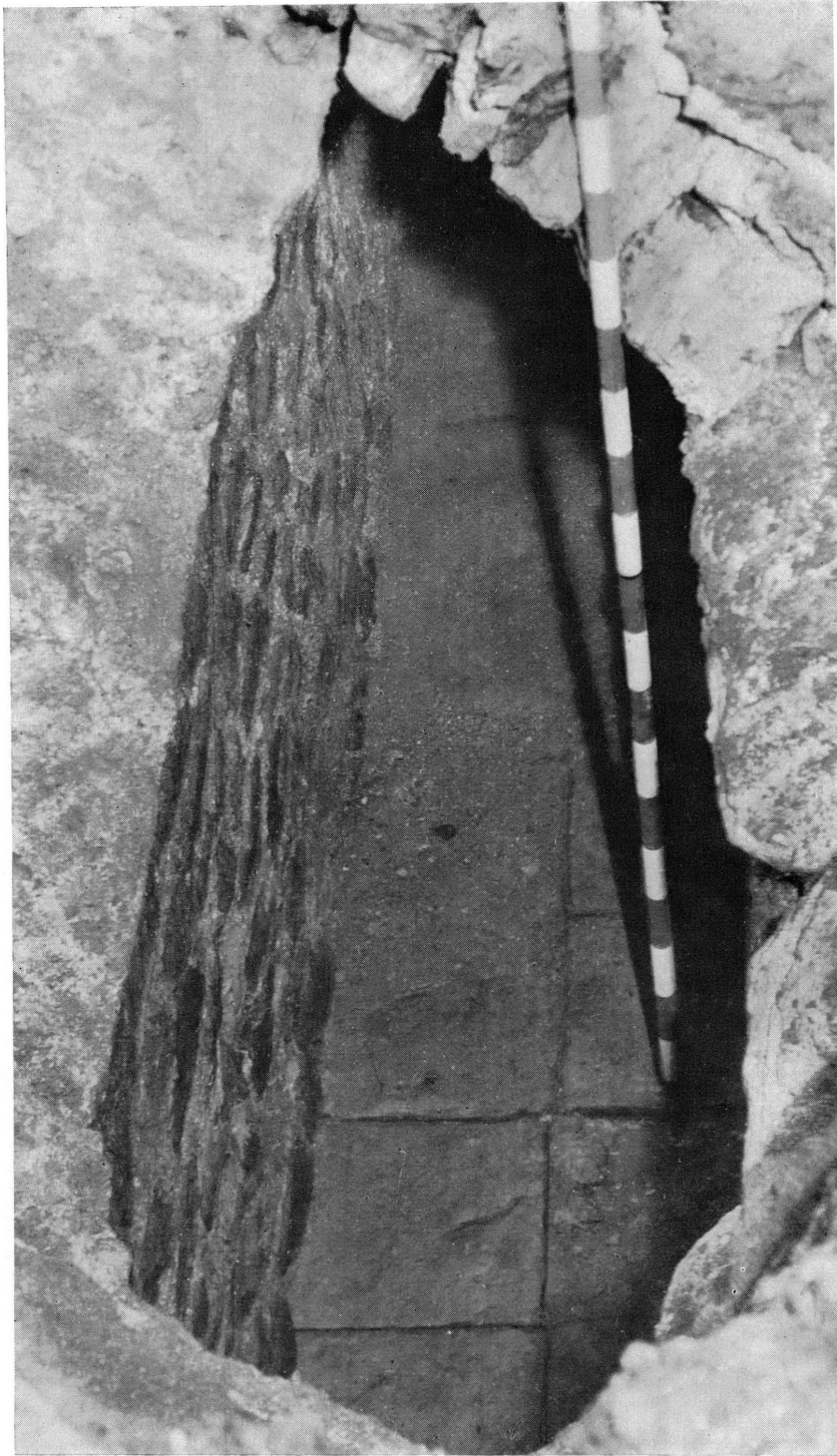


Fig. 2. — Tracé de l'aqueduc romain, alimentant la haute ville

La découverte de cet aqueduc de grande dimension, aussi profond, semble au premier abord ne pouvoir expliquer le réseau de distribution dans le centre de la haute ville. Cependant, comme nous le verrons plus loin, il nous permet de trouver la solution de ce problème.

Nous avons, en 1927, émis la supposition que le tracé de l'aqueduc de Cranves par Annemasse et la route de Chêne aboutissait à un réservoir ou *castellum divisorium* sur le plateau des Tranchées, en arrière de la hauteur du Pin.⁵ On avait en effet retrouvé, en démolissant les fortifications en 1858, à l'extrémité nord de la contregarde du bastion du Pin, « un ouvrage en maçonnerie fort massif, qui semblait avoir appartenu à une tour ou un autre édifice » (fig. 2 A). Près de là on avait découvert un atelier de faux monnayeur avec une quantité de monnaies en argent fausses, et aussi des briques et des creusets. Il est dit dans un des articles concernant ces découvertes que l'ouvrage en maçonnerie était « de forme circulaire ». Tout près de là, dans la même contregarde, en face du pont suspendu, on avait mis au jour une série de tombes paléochrétiennes, faites avec « de grandes briques à rebord, semblables à celles employées dans les aqueducs ». Un peu plus au nord, dans la demi-lune des Casernes, on retrouvait encore des monnaies romaines et des lingots fondus, mais,

⁵ *Genava*, 1928, VI, p. 48.



Tronçon de l'aqueduc voûté

d'après H. Fazy, on voit que l'ouvrage circulaire était bien sous la contregarde et non dans la demi-lune.⁶

En reportant le plan des fortifications sur le cadastre actuel on voit que l'emplacement de l'ouvrage maçonné était situé près de l'angle de la maison rue Bellot 1 avec le boulevard Helvétique. Si nous prolongeons l'axe de l'aqueduc découvert nous arrivons à quelques mètres près sur ce réservoir. La distance entre le mitoyen du n° 9 rue Etienne-Dumont et ce réservoir est d'environ 210 m avec 6 m 60 à 7 m de dénivellation; à 3 m 03% on aurait entre 396 et 397 m d'altitude. Mais il est probable qu'il existait encore une chute intermédiaire, car d'après nos calculs le haut de la contregarde s'élevait entre 403 et 405 m. Il nous manque pour arriver à une précision mathématique la position exacte de l'ouvrage, sa profondeur, l'axe sur toute la longueur du canal, reconnu seulement sur quelques mètres. Cependant il est indubitable que l'aqueduc provenait de cet ouvrage, et nous avons encore la preuve que c'était un réservoir. En prolongeant la ligne de l'aqueduc dans l'autre sens, avec la même pente, on arrive exactement sur un puits que nous avons découvert en 1933 et dont nous ne pouvions nous expliquer la présence (fig. 2 C), car il n'existe aucune source en cet endroit.⁷ Il était de très faible diamètre (1 m), en molasses appareillées, complètement fusées, reconnu sur 3 m 15 de profondeur. En ce point le radier de l'aqueduc serait à la cote 387 m 73. En continuant en ligne droite le même tracé on arrive à la place de la Taconnerie, en face du n° 3. En ce point, à 4 m 40 de la façade, nous avons reconnu en 1928 un très gros massif de maçonnerie romaine.⁸ A 2 m de profondeur il y avait une forte couche de béton dont nous n'avons pu reconnaître l'épaisseur, bordée par un mur de 75 cm de largeur, avec dans les déblais des fragments de grandes tuiles et du tuf (fig. 2 B). La cote de ce plateau bétonné est à 401 m d'altitude, le sol rue à 403 m 16. C'est presque en face que nous avons découvert le marché romain avec ses canalisations en tuiles et sur la cour Saint-Pierre des thermes transformés en *praetorium* et palais, aussi pourvus de canaux.⁹ Il est bien probable que le massif de la place de la Taconnerie au point culminant de l'ancien *oppidum* est aussi un réservoir de distribution. Signalons encore que dans la haute ville, sous la cathédrale et sous la terrasse de l'Evêché, on a reconnu des canalisations romaines avec grandes tuiles.

Il existe encore d'autres indices concernant le parcours de l'adduction des eaux dans la ville. La maison qui fait l'angle avec la rue Etienne-Dumont et la rue de Chausse-Coq, que nous avons explorée en 1945, est bâtie sur deux côtés sur de grosses fondations de 1 m 78 à 2 m d'épaisseur, avec réemploi de roches antiques (fig. 2 D). Nous

⁶ Pour ces trouvailles cf: L. BLONDEL: *Les faubourgs de Genève au XV^e siècle* (MDG, série in 4^o, t. V), p. 65, n^{os} XIX, XX, XXI, et H. FAZY: *Genève sous la domination romaine*, p. 67.

⁷ *Genava*, XII, 1934, p. 43.

⁸ *Genava*, VII, 1929, p. 39.

⁹ *Genava*, XVIII, 1940, pp. 69 et sq., XIX, 1941, pp. 105 et sq.

ne pouvions expliquer l'origine de cette construction.¹⁰ Le parcours de l'aqueduc touche de très près ces fondations, et là encore nous supposons qu'on se trouve sur l'emplacement d'un ouvrage romain, et presque certainement un réservoir de distribution des eaux. A partir de ce point les aqueducs pouvaient selon les niveaux se diriger soit sur Saint-Léger, soit sur la basse ville et le bord du lac par la rue de la Fontaine. Du côté de Saint-Léger on aboutit au puits (fig. 2 P) dont nous avons déjà parlé. Dans la direction du lac et du port antique nous avons aussi découvert, au-devant de caves contenant des amphores, un canal avec grandes tuiles se dirigeant en diagonale pour remonter la rue de la Fontaine (fig. 2 F).¹¹

Comment déduire, de ces diverses constatations, de quelle manière les eaux pouvaient parvenir dans la haute ville? Il existait deux possibilités pour traverser le col du Bourg-de-Four. La première était de réunir, au moyen d'un pont sur arches, les deux points étant sensiblement à la même hauteur: le Pin et la Taconnerie; la seconde d'établir un siphon entre ces deux points. On peut écarter la première solution, car au cours des nombreuses fouilles exécutées dans cette partie de la ville il n'a jamais été constaté des massifs maçonnés ayant pu appartenir à des bases d'arcades. Reste la seconde solution, celle d'un siphon reliant les deux hauteurs les plus rapprochées. On sait que les Romains ont constamment utilisé ce procédé des vases communicants, le bassin de départ étant de quelques mètres plus élevé que celui d'arrivée. Nous avons ici exactement cette possibilité de conduire l'eau de la hauteur du Pin à la Taconnerie, ces deux points (fig. 2 A et B) étant à la cote moyenne de 400 m. Le problème ici n'était pas difficile, car le point le plus bas au Bourg-de-Four ne mesurait qu'une quinzaine de mètres de différence par rapport à la Taconnerie. Quand on sait qu'à Lyon il existait au moins 9 siphons avec de très fortes déclivités, à Genève la solution était bien plus facile.¹² Mais nous avons ici une grande différence de construction avec les siphons connus établis avec des rampes maçonnées supportant des tuyaux à découvert. A Genève, nous trouvons une galerie avec forte pente et assez haute qui pouvait être utilisée pour la descente dans le ravin, mais non pour la montée opposée. Il faut donc concevoir un système mixte; les tuyaux pour le siphon devaient à la descente utiliser la galerie de l'aqueduc, puis, à partir du point bas, probablement près du regard C du Bourg-de-Four, peut-être déjà avant vers le bassin D, remonter vers la Taconnerie uniquement avec des tuyaux noyés dans le sol. Il est possible que pour la dernière partie du parcours il y ait eu une rampe maçonnée très peu élevée. Comme partout ailleurs, les tuyaux, généralement en plomb, ont été exploités et ont disparu déjà après l'époque des invasions barbares.

Nous pensons donc que la galerie découverte servait à deux usages, un courant d'eau, et des tuyaux probablement supportés au-dessus du radier par de petites

¹⁰ *Geneva*, XXIV, 1946, pp. 24-25.

¹¹ *Geneva*, XVIII, 1940, p. 37.

¹² Cf. C. GERMAIN DE MONTAUZAN: *Les aqueducs antiques de Lyon*, 1909.

piles qui ont disparu, ou peut-être reposant directement sur le radier. A la hauteur de la rue Chausse-Coq, l'eau courante aurait été recueillie par un réservoir de distribution, et seuls les tuyaux, sans galerie, auraient emprunté le reste du tracé jusqu'à la Taconnerie. Le puits du Bourg-de-Four C ne serait qu'une cheminée de visite, ou ce qu'on appelait des soupapes ou ventouses (*columnaria*).¹³

Les tuyaux en plomb, ou en poterie, étaient rarement contenus dans une galerie maçonnée; cependant on en connaît quelques exemples, ainsi à Neris où l'aqueduc haut de 1 m 73 et large de 80 cm contenait un grand tuyau en plomb d'un diamètre de 244 mm, placé sur des assises de pierre. Un autre aqueduc, à Wancennes (province de Namur), était voûté, avec tuyau en plomb.¹⁴ De plus, les dimensions de notre aqueduc, sa pente anormale viennent à l'appui de notre supposition. Ce système de galerie contenant des tuyaux a été fréquemment employé jusqu'à nos jours, surtout lorsqu'il fallait passer sous un quartier construit, comme cela était le cas à Genève à l'époque romaine. A Lyon, ces siphons ne passaient pas sous les maisons; de plus il est probable que dans de nombreux cas ce dispositif mixte de galerie avec tuyaux devait être en usage, seule la canalisation maçonnée ayant subsisté, le plomb des tuyaux arraché et exploité.

Il subsiste encore une inconnue: pourquoi cet aqueduc avait-il une section plus forte que celui de Chêne? Deux hypothèses se présentent au sujet de cette galerie: tout d'abord une quantité d'eau supérieure et, en outre, la possibilité d'y pénétrer pour la visiter.

Nous savons que de tout temps des sources provenant de Champel et de la région des Tranchées sortaient du sol près des différents bastions du Pin. En 1630, on demande que les eaux « très abondantes » provenant de Champel vers le bastion du Pin soient conduites dans les fossés.¹⁵ On voit encore au XIX^e siècle le souterrain « qui passe devant la propriété du juge Claparède ». ¹⁶ La fontaine de Saint-Léger, dite de Joven, était alimentée par ces eaux. Ce sont les mêmes sources qui avaient été conduites jusqu'à la fontaine de l'Oie devant la porte Neuve, ces sources ayant été captées à la hauteur du Pin en 1565.¹⁷ Nous ne pouvons ici énumérer l'histoire de ces sources qui existent encore et se déversent dans le collecteur de Saint-Léger et passent dans les caves des maisons de la rue Eynard. Il est bien probable qu'elles avaient été utilisées à l'époque romaine et se déversaient dans le réservoir du Pin.

Nous estimons encore que l'aqueduc de Chêne a dû alimenter le réservoir du Pin suivant notre précédente supposition, à la condition qu'il ait passé sur un pont-arche

¹³ A. LÉGER: *Les travaux publics, les mines et la métallurgie au temps des Romains*, 1875, p. 583.

¹⁴ ADRIEN BLANCHET: *Recherches sur les aqueducs et cloaques de la Gaule romaine*, 1908, pp. 15, 88, 127.

¹⁵ *Reg. du Cons.*, 1630, f^{os} 2, 399, 475; 1664, f^o 290, etc.

¹⁶ COUTAU: *Histoire manuscrite du marché de Plainpalais*, p. 683 (Société de lecture).

¹⁷ *Reg. du Cons.*, 60, f^{os} 104, 132, 145; 61, f^{os} 32, 81, 114, etc.

le Jargonant, et qu'il ait suivi à mi-côte la rampe de Villereuse, un peu au-dessus de la route romaine. Mais jusqu'à présent nous n'en avons retrouvé aucune trace. Il faut remarquer que c'est aussi le parcours des canalisations établies au XVIII^e siècle pour les fontaines de l'Hôpital et de Saint-Antoine. On a encore recueilli des tuyaux de distribution sur les Tranchées en face du square de Contamines. Les fouilles très profondes creusées pour les fondations du Museum à Malagnou n'ont coupé aucun canal, de même de l'autre côté de cette rue sous les nouvelles maisons.

Le petit aqueduc retrouvé dans la campagne Martin à Malagnou, de même facture que celui de Chêne, semble bien, comme le pensait Blavignac, être un canal se déversant dans le Jargonant et ne se poursuivant pas plus loin; il devait alimenter des villas.¹⁸ Quant à l'aqueduc retrouvé aux Eaux-Vives à plusieurs reprises, en béton avec couverture en dalles, sa direction et sa coupe très différente des autres aqueducs indiquent qu'il devait en partie au moins provenir des sources de la Grange près de la villa (à la Cuisine) et non du grand aqueduc de Chêne comme nous le pensions au début.¹⁹

En résumé nous pouvons dire que l'aqueduc provenant de Cranves passait bien par Annemasse et Moillesulaz, puis en souterrain le plateau de Chêne; par la Boissière il avait un embranchement de petite section sur Malagnou. Ensuite on ne retrouve aucune trace, mais, selon la loi des niveaux, il devait passer près de l'ancien prieuré de Saint-Victor où il y avait un puits romain très profond, (fig. 2 E), pour aboutir au réservoir du Pin (fig. 2 A).²⁰ On pourrait aussi admettre que le réseau provenant du Pin était indépendant du réseau de Chêne, mais c'est difficile de concevoir qu'on ait construit depuis Cranves, soit sur 11 km, un pareil aqueduc, si ce n'est pour alimenter le nouveau quartier du I^{er} siècle établi sur les Tranchées. Du Pin, où le réservoir recevait probablement des eaux supplémentaires, un aqueduc et un siphon alimentaient soit la basse, soit la haute ville.

La donation de *Julius Brocchus* pour des réservoirs, qui nous a été conservée sur deux inscriptions semblables, nous montre qu'il existait plusieurs réservoirs.

Cette dernière découverte de l'important aqueduc trouvé à la rue Etienne-Dumont nous permet de comprendre comment était alimentée la haute ville; seules de nouvelles trouvailles nous aideront à compléter l'ensemble du réseau qui desservait l'agglomération romaine.

Eglise de Saint-Germain. On a terminé cette année la restauration du clocher et des faces extérieures de cette église. En plus des sculptures paléo-chrétiennes, que nous avons déjà décrites, on a retrouvé dans les pierres du soubassement les fragments

¹⁸ *Genava*, XXI, 1943, pp. 41-44.

¹⁹ *Genava*, VI, 1928, p. 52; VII, 1929, p. 37; X, 32, pp. 45-46.

²⁰ Pour ces aqueducs cf. *Genava*, IV, 1926, p. 82; VI, 1928, pp. 33-55; XIV, 1936, p. 32; XXI, 1943, pp. 41-44; XXIV, 1946, pp. 17-22.

d'un beau chapiteau romain de style ionique, taillé dans un bloc de roche de petite dimension.

Peney, trésor monétaire. M. Edmond Martin a découvert dans la carrière de sable qu'il exploite à Peney-Dessous un trésor monétaire de 3000 pièces du Bas-Empire. La description que M. Nicolas Dür en donne dans les *Musées de Genève* nous dispense d'entrer dans les détails de ce dépôt très intéressant.²¹ La plupart des pièces portent les effigies de Théodose II, Honorius et Arcade. Il y a aussi quelques pièces plus anciennes du III^e siècle, à l'effigie de Gallien et Tetricus, et aussi d'Antonin le Pieux. Les enfouissements de cette époque sont extrêmement rares; la plus récente émission monétaire d'Honorius se situe pour Arles vers 420. Ce dépôt devait être contenu dans un sac de cuir, qui a disparu, fermé par un anneau en verre coulé polychrome remarquable, de fabrication burgonde. Cette carrière est proche du Rhône (CT feuille 1300, 492: 17 mm est; 87: 16 mm nord) et M. Dür pense qu'il faut voir là le dépôt d'un douanier ou d'un marchand, à une époque de troubles que nous ne connaissons pas. Cet endroit domine le chemin qui conduisait non à un pont, mais à un bac qui, de tout temps, établissait les relations entre les deux rives du Rhône.

Le chemin a été déplacé depuis la création du nouveau pont et le relèvement des eaux de Verbois; il passait beaucoup plus près de l'embouchure de l'Avril dans le Rhône. La carrière est située dans la falaise, au-dessus du chemin. D'après la coupe du terrain on voit que ce trésor se trouvait dans une poche de terrain remblayé, nettement délimitée. Nous suggérons qu'il a été peut-être enfoui par le passeur du bac, ce qui expliquerait le peu de valeur de ces pièces payées par les passants.

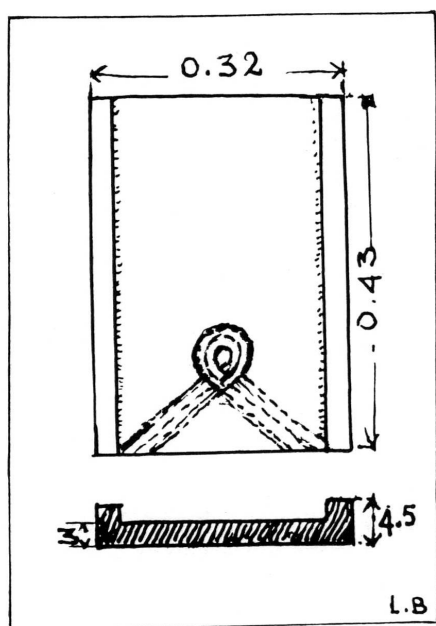


Fig. 3. — Tuile, tombe à Sézegnin

Sézegnin, tombes. Nous avons été appelé le 10 février 1961 à examiner des tombes découvertes dans une gravière, au-dessus de l'ancien moulin de Veigy sur la Laire, dans la propriété de M. François Rouiller. (CT feuille 1300, 490: 17 mm est; 111: 6 mm nord).

A notre arrivée ces tombes qui se trouvaient dans la falaise avaient été en partie détruites, le terrain étant en plein éboulement. Autant que nous avons pu le constater,

²¹ *Musées de Genève* n° 13, 1961, pp. 2-4.

il s'agissait de deux sépultures entourées de dalles de molasse complètement fusées entre 70 à 80 cm de profondeur. La dalle supérieure avait cédé et les ossements déplacés étaient complètement fossilisés. Plus trace de crânes; par contre les ossements reposaient sur de grandes tuiles dont l'une intacte présentait un dessin en tresse. Du mortier rejointoyait ces tuiles (fig. 3). L'orientation des dalles indiquait une direction est-ouest. Il y a encore plus haut et à l'est dans la pente, contre une ancienne vigne, les restes d'autres tombes indiquant un vrai cimetière.

Nous avons déjà découvert en 1934 quatre squelettes sans dalles à cet endroit, mais plus en avant dans la pente au-dessus de l'ancien moulin.²² Nous n'avons pu déterminer l'époque de ces tombes; les tuiles retrouvées nous donnent une indication générale, à cause de leur dessin, qui les situe à la fin de l'époque romaine ou post-romaine.

MOYEN AGE ET TEMPS MODERNES

Tour, promenade Saint-Antoine.
En construisant un immeuble privé à front de la promenade Saint-Antoine, sur une parcelle comprenant le petit pavillon au bout de la terrasse de l'école enfantine, ancien hôtel Boissier, on a mis à découvert les fondations d'une tour. Cette tour, appelée tour Favre du nom de son propriétaire, a été démolie en 1746. Nous n'avons pas retrouvé dans ce terrain de substructions romaines comme sous l'immeuble voisin n° 12. Par contre les bases des fortifications de l'enceinte du moyen âge étaient bien visibles, principalement la tour.

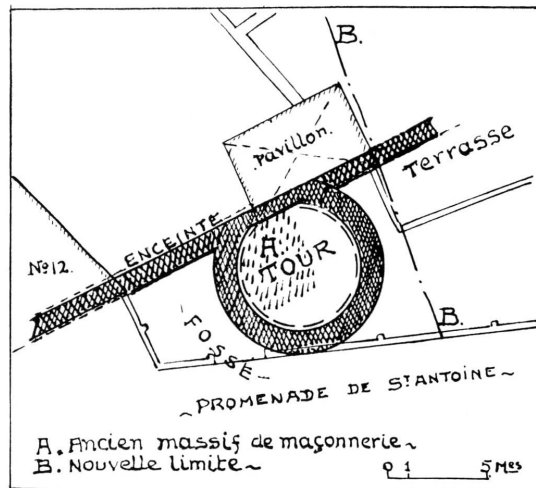


Fig. 4. — Tour, promenade Saint-Antoine

Cette tour, encore marquée sur le plan Billon de 1726, était de plan circulaire du côté extérieur, avec un mur droit dans l'alignement du mur d'enceinte du côté de la ville (fig. 4). Elle avait un diamètre de 7 m 04, soit 22 pieds, et dans son axe perpendiculaire à l'enceinte 6 m 40, d'après Billon. A la base des murs nous avons reconnu plus de 8 m de diamètre. La maçonnerie construite en gros boulets de rivière, avec mélange de quelques briques, était très résistante, les murs de la circonférence mesurant 1 m 28 à 1 m 30 d'épaisseur.

²² *Genava*, XIII, 1935, p. 52.

C'était un ouvrage important destiné à protéger le front de la ville en face du quartier suburbain de Saint-Victor.

Son plan est conforme à de nombreux exemples de tours semi-circulaires, fermées du côté intérieur par un mur peu épais ou un parpaing. Ce mur intérieur était quelquefois remplacé par de simples parois en bois. On voyait encore très bien les traces du fossé remblayé au pied de l'enceinte. Du reste nous avons aussi relevé sous l'immeuble voisin la muraille de la ville.

Le 1^{er} mars 1415 le Conseil approuvait un mandat de 40 florins pour Mermet Vertier, maçon, pour la construction de cette tour, entre les portes Saint-Antoine et Saint-Christophe. Cette somme concernait les charrois de pierre. Un nouveau mandat de 25 florins pour Vertier est signé le 16 juillet de la même année pour cette tour, et de 3 florins pour son habit de travail. D'autres mandats suivent pour Vertier, 50 florins d'or le 8 octobre, puis le 5 novembre pour des « bocetes » de chaux et leur transport, encore le samedi après Pâques (avril) 1416, aussi pour des « bocetes » de chaux.²³ A ce moment on dénommait cette tour la tour Vertier du nom de son constructeur, ou encore tour vers Saint-Victor, près de la porte Saint-Antoine.

Cette tour, construite de 1415 à 1416, remplaçait-elle un ouvrage précédent, le tracé de l'enceinte étant beaucoup plus ancien ? L'existence à la base d'un gros massif de maçonnerie contre le départ de la circonférence sur la face sud, massif sans rapport avec le mur peu épais clôturant l'édifice à l'intérieur me fait admettre qu'il y avait auparavant un ouvrage sur cet emplacement.

Sur la même parcelle, du côté de la rue Etienne-Dumont, on a aussi dégagé une grande cave avec une entrée en pierres de taille, bouchée, qui devait communiquer avec la profonde cour derrière l'immeuble rue Etienne-Dumont n° 3. Tout avait été remblayé, semble-t-il, au XVIII^e siècle et cette propriété était restée non construite jusqu'à nos jours. Pour établir le nouvel immeuble, la Ville a cédé l'extrémité de la terrasse à balustres et le petit pavillon dépendant de l'école enfantine. Ce pavillon avait été remanié en même temps que la maison Boissier en 1858, mais une partie des murs était plus ancienne. Elle a servi d'atelier de peintre, entre autres à M^{me} Munier-Romilly vers 1828.²⁴ Dans les matériaux il y avait des pierres de réemploi, entre autres une pierre tombale du XV^e siècle, que je n'ai pu sauver de la pelle mécanique.

Nous avons pu constater que la pente assez abrupte du ravin retrouvé à la rue Etienne-Dumont aboutissait à peu près à la moitié de la longueur de la parcelle.

Maison Turrettini, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville. La face nord sur cour, au-dessus des arcs, a été réparée, une partie de la taille a été remplacée. Des

²³ *Reg. du Cons.*, I, pp. 69, 73, 75, 76, 80.

²⁴ *Nos anciens et leurs œuvres*, 16^e année, p. 139.

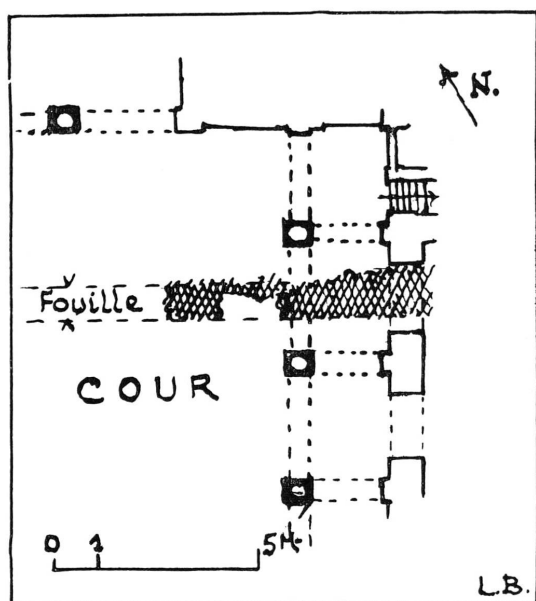


Fig. 5. — Maison Turrettini

travaux de fouille pour des canalisations ont coupé dans la cour de très anciens murs qui étaient à fleur du sol (fig. 5).

Cet immeuble est situé sur une partie de l'ancien château de Genève. Après sa destruction en 1320, des maisons furent construites sur toute cette surface. François Turrettini, dès 1617, avait acquis plusieurs parcelles pour édifier sa maison, terminée en 1620.²⁵ Les fragments de murs retrouvés doivent appartenir à ces maisons détruites au début du XVII^e siècle, mais, comme ils sont très épais, il est possible qu'une partie d'entre eux remontent à des bâtiments du château. Nous en donnons un croquis. Des fouilles précédentes avaient déjà entamé ces maçonneries,

aussi leur épaisseur, qui dépassait par endroit le mètre, ne pouvait se définir exactement.

Rue d'Italie-rue du Rhône. Dès 1960 on a reconstruit un grand immeuble formant un bloc entre la rue d'Italie, la rue du Rhône, la rue de la Tour-Maîtresse et la rue Robert-Estienne. C'était là qu'était la Taverne du Crocodile, célèbre un temps, à cause des panneaux peints par Hodler.

Sur cet emplacement, face à l'Hôtel Métropole, s'élevait la tour Maîtresse. Nous espérons retrouver quelques bases de ce monument dans la partie proche de la rue d'Italie, mais nous n'avons rien remarqué, tout ayant été démoli jusqu'aux fondations. Seule avait subsisté une partie du mur d'enceinte engagée sous la rue de la Tour-Maîtresse dans l'alignement nord de la rue Robert-Estienne. Nous avons déjà vu cette partie de l'enceinte quand on avait reconstruit la maison n^o 98 (rue du Rhône); de l'autre côté de la rue de la Tour-Maîtresse. Dans sa partie supérieure ce mur mesurait 1 m 10, mais était plus épais à la base.

La tour Maîtresse n'était pas située exactement à l'angle des fortifications, mais un peu en retrait sur le mur face au lac. Dans notre article concernant cette tour, nous avons identifié le constructeur frère *Henrico de Gissiac* avec la famille de Gissier, mais on peut se demander si ce n'est pas un de Jussy.²⁶

²⁵ *La maison bourgeoise en Suisse*, II^e éd., Canton de Genève, 1940, pp. XXIII-XXIV.

²⁶ *Genava*, IX, 1931, pp. 193-201.

Hôtel de Ville. L'Hôtel de Ville a subi une importante transformation à cause du nouvel aménagement de la salle du Grand Conseil. Celle-ci était insuffisante comme place et comprenait encore exactement la salle des CC construite de 1700 à 1703. Les locaux à l'est de la cour ont aussi été transformés, avec la suppression d'un étage construit récemment. Pour agrandir la salle du Grand Conseil, on a reporté plus en arrière le mur qui la séparait du vestiaire et de la salle de la présidence. Ces deux pièces étaient une division de l'ancienne anti-salle des CC. De plus, on a ouvert des arcs sur la salle des Pas-Perdus pour dégager le corridor qui ouvrira par deux portes sur la nouvelle salle du Grand Conseil. Celle-ci a été surélevée ainsi que son toit.

Au rez-de-chaussée, la salle de l'Alabama ne sera pas modifiée; par contre la salle des commissions et une des salles des archives seront diminuées pour établir des toilettes et un vestiaire qu'on atteindra par un escalier partant de la salle des Pas-Perdus. La salle de l'Alabama et les deux autres pièces du rez-de-chaussée ont remplacé au XIX^e siècle la « Salle des Festins » et son antichambre.

Le public et les journalistes ne passeront plus par la rampe, mais par l'escalier au levant de la cour pour aboutir à la galerie qui occupera l'extrémité est de la salle du Grand Conseil. D'autres aménagements sont encore prévus au second étage du corps de bâtiment à l'est de la cour. Le Conseil d'Etat pourra accéder directement de la tour Baudet, par un ancien passage dans le corridor précédent la salle du Grand Conseil.

Ces travaux, difficiles à exécuter, ont permis de faire quelques constatations au sujet de l'histoire monumentale de l'Hôtel de Ville. C. Martin, dans sa remarquable étude, n'avait pu qu'entrevoir les dispositions anciennes, mais, depuis lors, par le fait qu'on a excavé toute cette aile du XVIII^e siècle en 1936, et qu'on a retrouvé des fondations plus anciennes, nous pouvons comprendre mieux l'ancien plan de la première Maison de Ville.²⁷

On distinguait encore à l'angle contre la tour Baudet et en retour du côté de la salle de la présidence des restes d'ogives par-dessus un arc en plein cintre bouché. Nous avons pu déterminer que ces ogives étaient en haut d'un escalier et que l'arc bouché devait être l'entrée de l'ancienne salle du Conseil, maintenant salle des Pas-Perdus. Cet escalier était contenu dans une tourelle dont nous avons retrouvé la base en 1936.²⁸ Cette tourelle donnait sur une cour intérieure, entourée à la hauteur du premier étage par des galeries appelées loges (*lobias*), en partie en bois, qui couronnaient les murs et aussi l'enceinte de la ville face à la Treille. Cette tour d'escalier est visible sur les anciennes gravures; elle était accolée à la tour Baudet et mesurait 6 m sur environ 5 m, non compris le mur du côté de la salle des Pas-Perdus (fig. 6).

²⁷ CAMILLE MARTIN: *La Maison de Ville de Genève*, MDG, série in 4°, III, pp. 13 et sq., et pl. I, A.

²⁸ *Genava*, XV, 1937, p. 48, fig. 1.

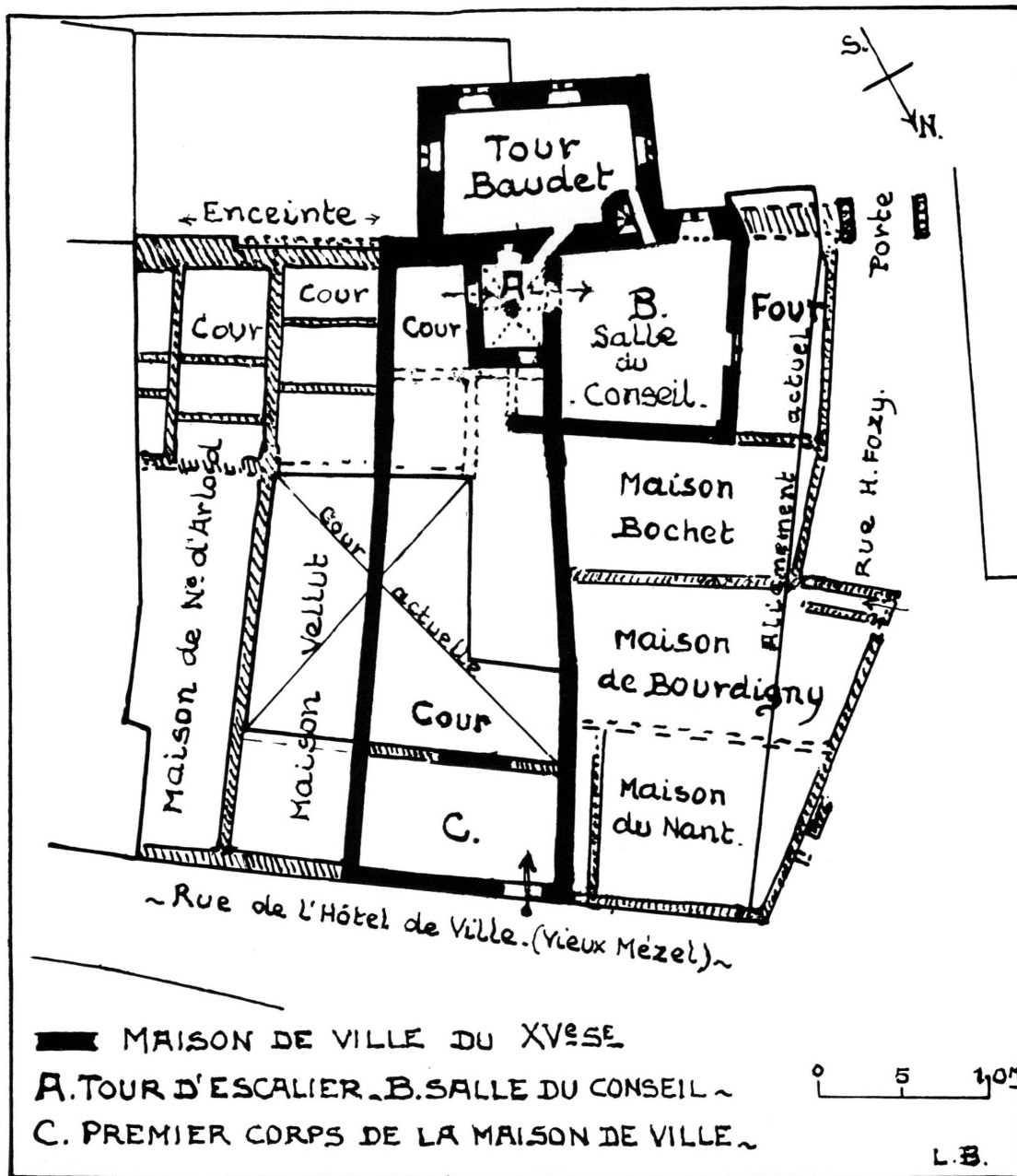


Fig. 6. — La Maison de Ville à la fin du XV^e siècle

La construction de cette partie de la Maison de Ville est mentionnée dans les registres du Conseil, et particulièrement la tour d'escalier qualifiée d'aiguille (*aguleta*) en 1473. C'est Pierre Mastrot (Mastrocti) qui doit la parfaire, son coût prévu à 43 florins. De même, c'est Pierre Mastrot qui doit refaire la salle du Conseil, selon décision du 10 août 1473. Le 17 décembre on lui doit encore 28 florins pour une fenêtre en croisée, un arc, une cheminée, et 7 toises et demi de mur non compris dans la tâche. Le 21 décembre on lui verse 30 florins.²⁹

Cette salle semble avoir été agrandie du côté ouest. Mais il s'élève des contestations et Mastrot désigne un collègue de maçons qui jurent devant le Conseil de donner une réponse exacte. Ils la donnent le 7 janvier 1474 et disent que l'aiguille et l'autre tâche confiée à Mastrot s'élèvent à 43 florins. Le 15 mars suivant, Pierre Prévôt explique qu'il a été obligé de payer à Mastrot, sur l'impôt levé, ce qu'on lui devait. Mais les syndics, le 22 mars suivant, déclarent que l'ouvrage qu'il a fait n'a pas été exécuté comme il y était tenu et qu'il ne l'a pas surveillé; dans le cas où on remarquerait des défauts il serait poursuivi en justice et devrait parfaire son ouvrage.³⁰ Il s'ensuit une discussion au sujet de la tuilerie aux Pâquis pour laquelle Mastrot doit chaque année à la Communauté 3000 carrons et demi; il dit ne pouvoir continuer à l'exploiter, si ce n'est contre argent. La tuilerie est expédiée au plus offrant.

On voit encore le 11 février 1474 que des fenêtres avec croisée sont établies du côté de la maison Bochet, soit au nord.³² La maison Bochet occupait l'emplacement de l'ancienne chancellerie et une partie de la rampe du XVI^e siècle. En refaisant le crépissage de la salle des Pas-Perdus on a découvert deux arcs non concentriques, l'un en pierre, l'autre en briques sur la face côté rue Fazy, qui semblent bien indiquer les arcs d'anciennes fenêtres avec croisée.

Le 31 août 1474 le Conseil donne en tâche la construction des « loges » à Carrier et Cortagier; ces loges hautes doivent couvrir les murs. Pierre de Sirier, maçon, et Jacob Quiblier, charpentier, sont aussi désignés pour ces travaux. Des loges ou galeries en bois devaient déjà être établies auparavant, car on en a discuté le 24 août 1462.³³

C. Martin a montré que la salle du Conseil (*aula*), qui existait déjà, avait été refaite et probablement agrandie en 1473-1474, que c'était la salle des Pas-Perdus, mais il n'avait pas vu les passages concernant la tour avec toit en aiguille. Nous pouvons maintenant nous représenter que la tranche de maison en possession de la Communauté au XV^e siècle s'étendait jusqu'à la rue de l'Hôtel-de-Ville, alors que sur

²⁹ *Reg. du Cons.*, II, pp. 211, 224, 227, 227, 238.

³⁰ *Ibid.*, II, pp. 241, 242, 246, 260, 264.

³¹ *Ibid.*, II, p. 264.

³² *Ibid.*, II, p. 250.

³³ *Ibid.*, II, pp. 125, 291, 299.

l'autre rue, maintenant rue Fazy, il y avait encore des édifices privés et, près de la porte sur la Treille, un four dépendant de la Communauté, du côté oriental, aussi des édifices privés, achetés plus tard pour agrandir la Maison de Ville. La rampe actuelle du XVI^e siècle et les adjonctions des XVII^e et XVIII^e siècles ont complètement modifié cet ancien état des lieux. Seule la salle du Conseil, qualifiée d'*aula*, maintenant salle des Pas-Perdus, avec la tour Baudet, commencée en 1455, terminée beaucoup plus tard, sont des témoins de cette première Maison de Ville. Le beau plafond à poutres apparentes date de la fin du XV^e siècle avec un fragment de fresque au-dessus de la porte conduisant à la tour Baudet. Nous renvoyons pour plus de détails au plan que nous avons donné à propos de l'*oppidum* de Genève et aussi à la figure ³⁴.

Le premier achat par la Communauté date de 1405; il concernait une maison appartenant à Jean et Robert, fils de Peronete, veuve de Jean du Vuache. Il fallut aussi racheter le fief qui dépendait d'Etienne Peyolier.³⁵ Cette maison était dite « située dans le Mézel supérieur, au lieu où se tenaient les assises du vidomne ». On peut remarquer que déjà au XIII^e siècle les vidomnes rendaient la justice devant cette maison, et que jusqu'au XIX^e siècle les locaux de la justice de la République avaient été maintenus dans le corps de bâtiment sur la rue.³⁶ Le tribunal du lieutenant avait remplacé en 1529 celui du vidomne.³⁷ Les bancs en pierre devant l'Hôtel de Ville sont le dernier souvenir de cette tradition de la justice rendue en ce lieu; ils se sont substitués aux estrades en bois qu'on devait y installer.

La salle du Grand Conseil, depuis l'époque où elle était le siège du conseil des CC, avait subi de nombreuses modifications peu heureuses, surtout en 1828, 1834, 1873, en dernier lieu en 1905. Nous n'avons retrouvé aucun document sur son aspect original. Nous savons seulement que son décor avait été exécuté par Philippe Chéret de Montpellier, reçu bourgeois le 10 janvier 1703.³⁸ L'architecture de l'ensemble est due à l'architecte J. Vennes. Il n'a été reconnu aucun détail décoratif au cours des travaux dans cette salle, sauf la très belle charpente en forme de dôme. Des poutres d'un diamètre considérable recouvertes par d'épais plateaux de chêne formaient le sol. Par contre, dans l'ancienne anti-salle au-dessus de la paroi où on voyait les ogives dont nous avons parlé, on distinguait le haut d'un décor en stuc, des pilastres avec arceaux, dont nous donnons le schéma (fig. 7). La grande salle devait avoir cette même ordonnance classique.

³⁴ L. BLONDEL: *Notes d'archéologie genevoise*, p. 36, fig. 1; cf. aussi C. MARTIN: *op. cit.*, fig. 2, p. 14.

³⁵ Communauté (A. E.) R. 3, 15 sept. 1405, et *Reg. Cons.*, I, en 1410, pp. 13-14. L'évêque fait aussi un don pour la Maison de Ville, *ibid*, p. 2.

³⁶ E. RIVOIRE et VICTOR VAN BERCHEM: *Sources du droit du Canton de Genève*, p. 126, rappelant un acte de 1285.

³⁷ *M. D. G.*, X. p. XXXIII, et XI, p. 371, *Sources du droit*, *op. cit.*, t. II, p. 275.

³⁸ Cf. C. MARTIN, *op. cit.*, p. 105.

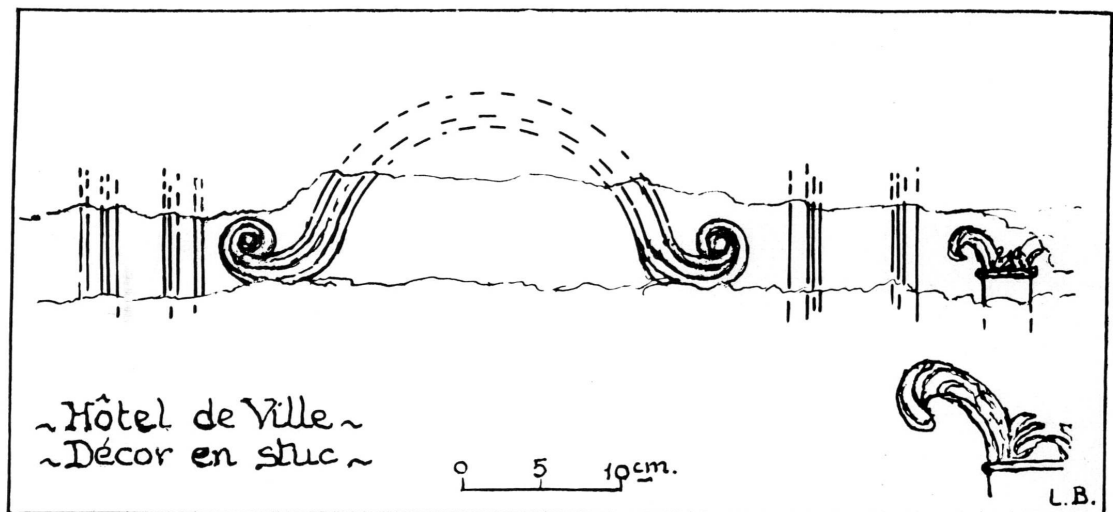


Fig. 7. — Hôtel de Ville, fragment du décor en stuc

La salle des Pas-Perdus retrouvera, nous l'espérons, son aspect original. Des arcs inspirés de ceux de la rampe donneront accès au vestibule de la salle du Grand Conseil. Il n'était pas possible, vu la disposition actuelle des piliers, de trouver une solution avec des arcs en plein cintre ou avec linteaux droits, qui n'auraient pas été en harmonie avec le plafond à poutrelles; c'est la seule concession faite à une architecture gothique, le décor de la salle du Grand Conseil restant dans un style sobre, moderne, avec des parements en pierre.

Boulevard de Saint-Christophe. Les travaux exécutés pour la reconstruction du pont sur les Casemates, au haut de la rue Beauregard, ont prévu l'élargissement de ce pont qui datait de 1860 et la rectification du tournant à son entrée. Le petit jardin qui fait l'angle entre la maison n° 8, rue Beauregard, le haut de cette rue et le débouché du pont a été rétréci. Contre le mur de clôture il y avait tout un décor architectural: trois niches avec pierres en bossage dont la plus grande abritait la vasque d'une fontaine. Cette architecture datait du XVIII^e siècle, composée en même temps que la construction de la maison Thelusson vers 1774. La fontaine était alimentée par les sources provenant de la Boissière et de Grange-Canal.³⁹

En démolissant le mur de clôture et en faisant les fouilles pour établir la culée du nouveau pont, on a retrouvé les murs du boulevard de Saint-Christophe établi en 1525. Nous avons déjà en 1950 cherché à définir le tracé de cet ouvrage et avons

³⁹ ALF. BETANT : *Puits, fontaines et machines hydrauliques de l'ancienne Genève*, 1941, pp. 41 et sq. et pl. 1, carte de Meyer.



Fontaine rue Beauregard 8

remarqué que le mur du jardin recouvrait en partie la muraille du boulevard.⁴⁰ Les travaux actuels ont confirmé notre supposition. Le mur du jardin suit exactement le flanc gauche de ce boulevard. Mais nous n'avions pas le retour de la muraille formant sa pointe; il suivait le tracé de la terrasse actuelle contre le pont. Quand, au XVIII^e siècle, on a établi la tranchée des Casemates, beaucoup moins large que la rue actuelle (rue J.-Dalcroze), on a conservé dans cette partie l'ancienne maçonnerie.

La muraille, en boulets liés par un mortier de chaux très solide, avait sur ce redent plus de 3 m d'épaisseur. Il faut donc pour cette face corriger notre dessin; la pointe du bastion était plus avancante que nous ne l'avions indiqué (fig. 8).

Au nord du pont, on a mis au jour une partie de la courtine reliant le bastion du Pin de 1546 et celui de Saint-Antoine. Elle était d'un peu plus de 2 m plus en arrière que le mur des Casemates établi au XVIII^e siècle. On a dégagé encore un troisième

⁴⁰ *Genava*, XXIX, 1951, p. 33, fig. 4.

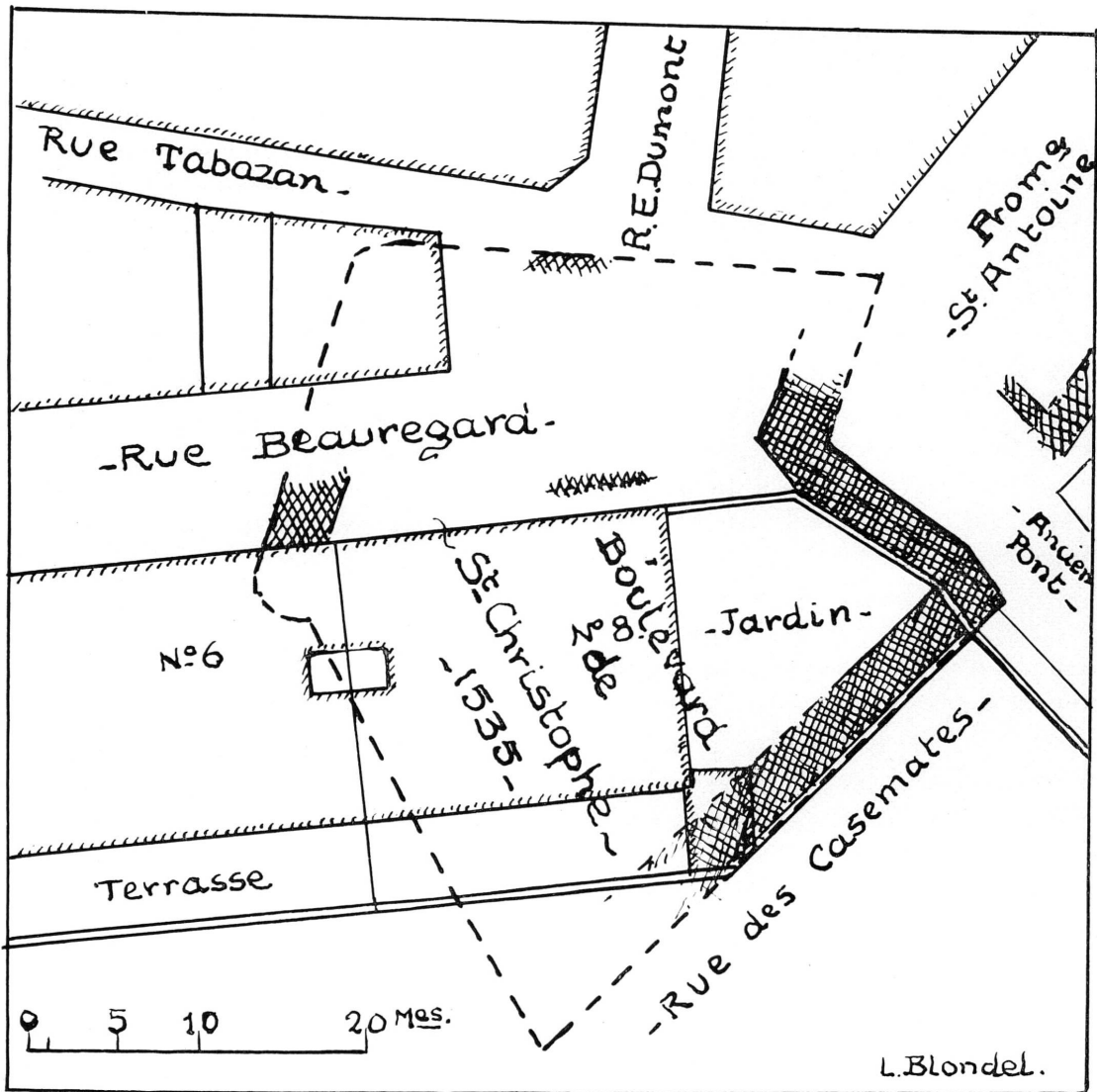


Fig. 8. — Boulevard de Saint-Christophe

mur, moins important, entre celui du boulevard et celui de la courtine, mais perpendiculaire à cette courtine: sans doute un barrage transversal.

Du côté de la promenade du Pin les travaux ont coupé deux galeries des casemates; celle qui est le plus au nord contre les maisons de la promenade du Pin avait été remblayée, la suivante (sous le pont) sera conservée. Ces casemates étaient remarquablement construites avec des voûtes en plein cintre en quartiers de molasse. Elles ont été diminuées en longueur lorsqu'on a élargi la rue dans la seconde moitié

du XIX^e siècle. Toutes celles qui se trouvaient entre la promenade du Pin et le pont de la rue Charles-Galland ont été démolies, il n'en subsiste plus que 7 (3 complètes sous la promenade du Pin et 4 sous la terrasse de l'observatoire). Ces souterrains, qui étaient des magasins pour les vivres et les munitions, étaient au nombre de 27, avec 20 m et 75 m de profondeur. Ils ont été construits de 1720 à 1723, puis réparés de 1828 à 1834 avec un crédit de 250 000 florins, qui a été dépassé.⁴¹ Il est regrettable pour l'histoire qu'on ait changé le nom de la rue rappelant ces importants travaux de fortification.

Le pont que l'on reconstruit sera le troisième; le premier n'était qu'une passerelle de 9 m de longueur conduisant au bastion du Pin; on en possède des photographies; il était situé un peu plus au nord. Le chemin de ce pont aboutissait à partir de 1823 au pont suspendu construit par Dufour. Cet ouvrage d'art traversait le grand fossé bordant le bastion du Pin, et non la tranchée des Casemates. Les arcs en brique qui décorent les murs de la promenade du Pin ne sont pas des casemates bouchées, mais ils répètent l'architecture de ces souterrains.

Rue Beauregard 1 - rue Tabazan. La seconde partie de cet immeuble qui s'étendait jusqu'à la rue Saint-Léger, formant l'angle avec la rue Tabazan, a été démolie pour faire place à une nouvelle maison locative semblable à la précédente.⁴²

On a remarqué que cette maison construite par Jean-Baptiste Perdriau vers 1770 avait un gros œuvre remarquablement construit avec des tailles en molasse formant parement, et que seuls les planchers avaient en partie cédé. Avec son fronton accompagné de grecques, il formait un ensemble avec l'autre partie de l'immeuble.

Après de nombreuses discussions avec la chambre des fiefs au sujet des alignements, Perdriau avait fait établir sa maison sur des substructions plus anciennes; aussi les caves étaient très profondes à mi-hauteur de la colline. Du côté de la rue Tabazan on a mis au jour des maçonneries en partie doubles (1 m 50), avec une architecture de deux arcs pris dans leur épaisseur. Le plus petit de ces arcs devait abriter une fontaine. Avant la construction de cet immeuble il existait là, au XVIII^e siècle, un jardin ou « curtil » qui venait s'appuyer au fort mur de la rue Tabazan. Nous avons ici une architecture de jardin, jardin encore dessiné sur le plan Billon. Au nord, il était limité par une cour, primitivement une cave, dont on voyait encore quelques arrachements de la voûte (fig. 9).

Du jardin, à la hauteur de cette cour, un escalier permettait de se rendre à une cave voûtée très profonde, bien conservée, qui s'appuyait à la maison n^o 3, rue Tabazan. Cette cave était remarquablement construite, avec des murs dépassant 1 m d'épaisseur. La maçonnerie était constituée par d'énormes boulets de rivière supportant

⁴¹ J. S. MASSÉ: *Essai historique sur les enceintes et fortifications de Genève*, p. 94.

⁴² *Genava*, N. S., VIII, 1960, pp. 53-56.

une voûte en briques en plein cintre. Le niveau de son sol était environ 3 m plus haut que celui de la rue Saint-Léger. Par-dessus, il y avait encore la cave de la maison du XVIII^e siècle. Il est difficile d'apprécier la date de cette construction très solide; la nature de ses matériaux est semblable à celle de l'enceinte de la ville qui lui faisait face, soit principalement du XIV^e siècle, peut-être plus ancienne.

Cette cave, qui dépendait du fief du prieuré de Saint-Jean, n'est citée qu'au XVI^e siècle, car les registres antérieurs ont disparu. Elle formait le second corps de la maison A portée sur la figure 4, décrite dans notre article précédent, cette maison ouvrant sur la rue Saint-Léger. Cette propriété appartenait au XVI^e siècle à Pierre et Claude Gallatin, avant à Nicolas Everbaux, alors que la cave était indivise entre Guillaume Quaux et une dame Pauline.⁴³

Le mur d'enceinte du moyen âge qui suivait la face de la maison, côté rue Beauregard, avait presque complètement disparu, et sous la rue Tabazan je n'en ai repéré que la trace des bases. D'après le plan de la chambre des fiefs de 1770 l'alignement passait un peu plus au nord que nous ne l'avons indiqué dans notre plan précédent. A peu de profondeur sous la rue Tabazan, à environ 1 m 20, on rencontrait le sable et le gravier naturel. Ceci s'explique par le fait qu'en créant la rue Beauregard au XVIII^e siècle, on a égalisé la pente très raide et qu'on a abaissé tout le sol de la chaussée dans cette partie. L'enceinte devait monter ce crêt par ressauts successifs (fig.10).

L'enceinte aboutissait à une tour circulaire, reconstruite en 1428, dite de Beauregard, située sous le n° 3, de la rue Beauregard.⁴⁴ Cet immeuble de forme triangu-

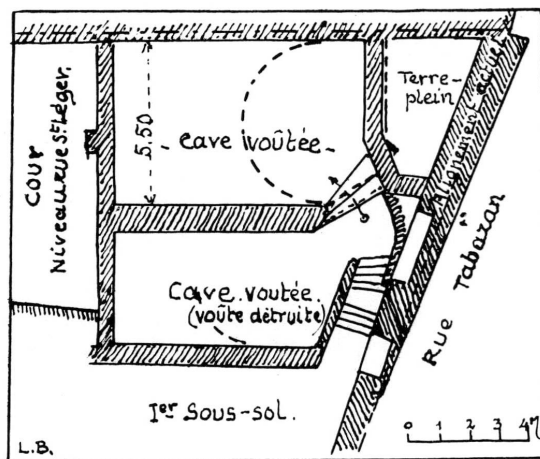


Fig. 9. — Rue Beauregard 1, caves

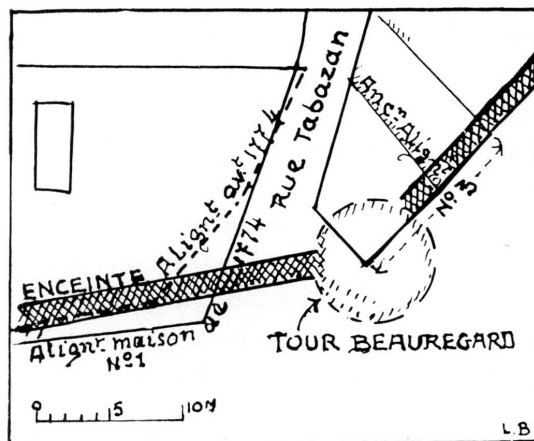


Fig. 10. — Rue Beauregard, enceinte du moyen âge

⁴³ Fiefs Saint-Jean, Extr. A. E. 14, 1544-1585.

⁴⁴ *Reg. du Cons.*, I, p. 98.

laire, situé à la jonction de cette rue avec la rue Tabazan, a aussi été construit peu avant 1770 sur un terrain libre. Auparavant cette maison n'était pas aussi large; elle a été doublée et l'ancien alignement passait à 7 m de l'angle actuel sur la rue Beauregard. Enfin il faut se rappeler que la rue Tabazan portait le nom de rue Beauregard, cette dernière, de création plus récente, a été établie sur le terrain des fortifications.

Contregarde du bastion de Saint-Antoine. On a construit un dépôt pour la voirie sous la place Sturm, à front du boulevard Helvétique. Ces travaux de terrassement ont mis à découvert toute une partie du mur intérieur de la contregarde du bastion de Saint-Antoine. La muraille prononçant une courbe, courbe dans l'axe du bastion, a été mis à nu dans toute sa hauteur. Au niveau du fossé on voyait une entrée ouvrant sur la galerie de contremine. Ce souterrain est conservé à la base du mur avec un « rameau » dans le même axe que la porte ouvrant sur le fossé.

Nous avons déjà décrit cet ouvrage avec ses galeries en 1936, quand on l'avait découvert en construisant la « tour de Rive », aussi nous ne redonnons pas le plan de cet ouvrage, plan confirmé par ces derniers travaux.⁴⁵ Ces murs épais de 2 m 20 à mi-hauteur, admirablement construits, auraient pu rester visibles, car ils retiennent toute la terrasse Sturm; je ne sais pourquoi on les a recouvert par un talus d'herbe. Nous aurions eu le dernier témoin des fortifications du XVIII^e siècle, cette partie datant de 1724. Il est en effet intéressant de constater que nous possédons encore des parties importantes de l'enceinte du XVI^e siècle, et aucune des fortifications du XVIII^e siècle, à part un petit fragment, au bout de la promenade Saint-Antoine. Quand on voit le soin avec lequel ces murs ont été construits, on reste confondu de l'amplitude de ces travaux.

Rue d'Italie-cours de Rive. On reconstruit deux immeubles, l'un en dessous de l'école primaire de la rue F.-Hodler (n^o 11), sur la rue d'Italie, l'autre, son voisin, formant l'angle avec le cours de Rive (n^o 2).

Les travaux de substruction du premier immeuble à côté de l'école ont été rendus difficiles par le fait des venues d'eau. En effet, la source très abondante qui alimentait autrefois la fontaine de Longemalle, en partie détournée sous la rue d'Italie, quand on avait établi les maisons du quartier sur les fortifications, suivait encore le mur de courtine entre le boulevard Saint-Antoine, le débouché de la porte de Rive et le bastion de Hesse. Nous avons montré dans un article sur la source des Crêts-Saint-Laurent son importance historique.⁴⁶

On a retrouvé la base du mur et, plus bas, à l'angle où était la pharmacie Grosclaude, plusieurs maçonneries importantes qui formaient un décrochement à l'entrée

⁴⁵ *Genava*, XV, 1937, pp. 61-63, et *Notes d'archéologie genevoise*, pp. 84 et sq.

⁴⁶ *Genava*, XXII, 1944, pp. 61-68.

du pont de Rive, soit devant la porte, sur le grand fossé. Ces murs ont dû être modifiés à plusieurs reprises, car les maçonneries de différentes époques chevauchaient en ce point. Il existait un petit bastion devant la porte.

Les plans de superposition des quartiers actuels sur les anciennes fortifications sont très inexacts, entre autres celui que Galiffe a donné dans *Genève historique et archéologique*. On ne pourra en dessiner un précis qu'après avoir, au cours des travaux, relevé ces anciens ouvrages.

Garage souterrain du Port-Franc. Pour construire cet important garage on a creusé très profondément tout cet emplacement de l'ancien Port-Franc, édifié en 1852.

Nous ne décrivons pas ici l'importance et l'originalité technique de cette construction consistant à enfoncer progressivement un anneau bétonné de grande dimension (44 m 50 de diamètre intérieur). On a coupé le gros mur extérieur du fossé en avant de la contregarde du bastion de Hesse; il avait encore 5 m 50 de haut. Ce mur de 1 m 80 à la base et 1 m 10 dans sa partie supérieure traversait à peu près le milieu de la fouille. Il était longé du côté ouest, soit du fossé, par un aqueduc maçonné de section quadrangulaire de 80 cm sur 1 m 70. On a aussi arraché du côté de la rue Pierre-Fatio une série de pilotis qui avaient été plantés pour asseoir des fondations, sans doute celles de la contregarde dont les murs avaient été arasés. Les fossés en liaison avec le lac étaient remplis d'eau presque toute l'année. Le bastion de Hesse a été agrandi en 1717, sa contregarde et les fossés les années suivantes.

Grand-Lancy, église catholique chrétienne de la Trinité. Au cours des restaurations de cette église on a dû réparer l'arc séparant l'abside de la nef et la voûte du chœur, datant probablement de 1732. A cette occasion il a été fait une découverte. Les planches utilisées pour cette voûte conservaient des peintures en mauvais état et fragmentaires. Il subsiste plus de deux douzaines de ces planches de 30 à 40 cm de large sur 2 à 4 m de longueur.

Ces peintures représentent des rinceaux, des figures, qui peuvent dater de la fin du XVII^e siècle ou début du siècle suivant. Elles ont un caractère rustique et ont probablement été peintes pour le chanoine Pontverre, curé de Lancy. M. Pierre Bertrand les a décrites et indiqué quelques-uns des sujets représentés, entre autres des images allégoriques du Pêché et de la Vertu, et des sujets peints choisis par opposition aux calvinistes de Genève.⁴⁷ Il semblerait que ces panneaux ont déjà été supprimés du vivant de Pontverre. On verra comment on pourra les conserver et les replacer dans l'église.

Saint-Jean, citerne. Les travaux d'aménagement pour la nouvelle école de commerce sur Saint-Jean-la-Tour ont nécessité de grands bouleversements dans l'ancienne

⁴⁷ P. BERTRAND dans *Tribune de Genève* du 24 janvier 1961.

propriété Baumgartner. Dans la partie située près des maisons, sur le promontoire, on a mis au jour une grande citerne. Elle mesurait environ 5 m de diamètre et entre 4 à 5 m de profondeur, et était recouverte par une voûte en tuf avec, au centre, un trou circulaire. Les parois étaient soigneusement construites avec des briques et le sol avec des carreaux en terre cuite.

Il semble bien que nous avons ici une citerne plutôt qu'une glacière, construite au XVIII^e siècle, abandonnée depuis longtemps. Tout près s'élevait la principale maison Baumgartner, dite de « Saint-Jean-la-Tour ». Elle avait conservé dans son ensemble l'aspect d'une demeure du XVIII^e siècle avec chaînages d'angle en pierre, mais avec des annexes plus récentes, et une tourelle circulaire de l'époque romantique.⁴⁸

La famille Baumgartner possédait ce domaine déjà au milieu du XVIII^e siècle. En 1712 la maison n'était pas construite, la propriété appartenant à demoiselle Prevost veuve de No. Jean Lullin, remariée avec sieur Villemejeane. Le cadastre de 1748 indique la maison appartenant à Jean Baumgartner qui avait épousé Suzanne Villemejeane.⁴⁹ Jean Baumgartner avait été reçu bourgeois en 1735 et par son mariage avait la possession de cette terre. La maison principale — car il y avait des dépendances — a dû être édifiée peu avant 1748. Cette propriété, dans une position magnifique, avait de très beaux ombrages, qui ont malheureusement été abattus pour faire place au nouveau bâtiment.

Eaux-Vives, rue du Simplon. En janvier 1961 nous avons été avisé qu'en creusant les fondations d'un nouvel immeuble, peu en arrière des maisons du quai Gustave-Ador, la pelle mécanique détruisait des lignées de pilotis. Avec le professeur Sauter nous avons pu nous rendre compte qu'il y avait plusieurs rangs de pilotis de grande dimension jusqu'à 50 m en arrière des maisons du quai. Ces pilotis n'étaient pas tous parallèles au lac, mais aussi perpendiculaires, comme pour une estacade.

Ces pilotis de chêne équarris ne sont certainement pas préhistoriques, mais beaucoup plus récents. L'un d'entre eux conservait encore un grand clou à tête conique circulaire, la tige de section carrée. C'est une forme atypique, car on en trouve de semblables déjà à l'époque romaine. Si au moyen âge on ne trouve aucune installation portuaire dans cette région, par contre, au XVIII^e siècle, il y avait des bâtiments en bois sur ces terrains. Comme la pelle mécanique et les camions avaient tout emporté rapidement, il n'était plus possible de faire une détermination exacte. Ces terrains étaient marécageux au moyen âge et nous avons retrouvé, il y a bien des années, en arrière de la rue des Eaux-Vives, un canal avec un bief. Il semble qu'à l'époque romaine la rive devait suivre à peu près la ligne de la rue des Eaux-Vives.

⁴⁸ ED. BARDE : *Anciennes maisons de campagne genevoises*, 1937, pp. 67-68 (photogr.).

⁴⁹ Plans reproduits dans J. CROSNIER : *Sous-Terre et Saint-Jean* dans *Nos anciens et leurs œuvres*, année 16, pp. 58 et 61. GALIFFE : *Notices généalogiques*, VII, p. 383.

Ces terrains des Eaux-Vives ont été remblayés, ce qui rend les déterminations difficiles. Ainsi, en novembre 1960, en faisant des fouilles à la rue des Pierres-du-Niton, à 1 m 95 de profondeur, on a retrouvé non seulement des fers et verres relativement modernes, mais aussi un fragment de poterie gauloise ! On sait que les quais ont été établis avec des déblais provenant du quartier romain des Tranchées.